



Service Public d'Assainissement Non Collectif

DOSSIER USAGER SPANC 2025

Réalisation d'une installation neuve ou réhabilitée
d'assainissement non collectif

PIECES DU DOSSIER :

- ⇒ Procédure à suivre
- ⇒ Formulaires à compléter :
 - Formulaire de demande de dispositif ANC
- ⇒ Règlement de service SPANC

Pour tout renseignement :

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
Mauges Communauté
1 Rue Robert Schuman – La Loge – Beaupréau
49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES
Téléphone : 02.41.46.49.27
Mail : spanc@maugescommunaute.fr

Procédure à suivre et formulaires à compléter

Etape 1- AVANT L'INSTALLATION du dispositif d'assainissement non collectif

CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF



Etude du dossier réalisé par le SPANC
(Délai de 30 jours à réception du dossier complet)

AVIS FAVORABLE

Envoy du rapport de conception au propriétaire par mail ou par courrier

AVIS DEFAVORABLE

Demande de modification du projet
Envoy des pièces modificatives au SPANC pour instruction

Envoy du rapport de conception validé au propriétaire par mail ou par courrier

Le propriétaire peut débuter les travaux

INSTRUCTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Etape 2 – A LA FIN DES TRAVAUX d'installation du dispositif d'assainissement non collectif (Avant remblaiement)

Le PROPRIETAIRE (ou l'entrepreneur à votre demande)

Contacte le SPANC avant le début des travaux pour organiser le contrôle

- soit par le site internet de Mauges Communauté en complétant le formulaire en ligne dans la rubrique « Assainissement non collectif – Contrôle de bonne exécution des travaux »

- Soit en complétant le formulaire de demande de contrôle de bonne exécution des travaux transmissible par le service SPANC.



SPANC de Mauges Communauté

fixe le rendez-vous pour le contrôle de bonne exécution des travaux



Un technicien du SPANC de Mauges Communauté

Effectue le contrôle de bonne exécution des travaux sur site
(Vérification avant remblaiement du chantier)

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE :

Demande de travaux complémentaires

**Suite à la réalisation des travaux,
une contre-visite est nécessaire
pour lever les non-conformités**

SPANC de Mauges Communauté

Valide les travaux et envoie le rapport de bonne exécution au propriétaire

Etape 3 – PENDANT LA VIE de l'installation du dispositif d'assainissement non collectif

Le PROPRIETAIRE

Entretien de l'installation : nettoyage régulier des regards / Vidange de la fosse (tous les 4 ans)
/Nettoyage du préfiltre, du bac dégraisseur (si présent) tous les ans

Le SPANC réalise le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien tous les 6 ans

Envoi au propriétaire du rapport avec l'avis du SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF MAUGES COMMUNAUTE

Phase 1 : Contrôle de conception

Dans le cas d'un dépôt de permis fait pour une zone non couverte par l'assainissement collectif ou de la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif, le pétitionnaire doit fournir une étude de sol et de filière pour son assainissement non collectif.

► **L'usager** dépose par voie dématérialisée sur l'adresse : **spanc@maugescommunaute.fr**, **un exemplaire** de son étude de filière accompagnée pour chaque dossier du formulaire de demande de dispositif d'assainissement non collectif, des autorisations de passage et / ou de rejet et si nécessaire de l'attestation de modèle de dispositif agréé.

► **Le SPANC de Mauges Communauté**, dans un délai de 30 jours à dater de la réception du dossier complet doit donner son avis sur la conception de l'assainissement non collectif au propriétaire. **Avant tout commencement de travaux, un avis favorable est obligatoire.** En cas de changement de filière par rapport à l'instruction du dossier initial, un avenant devra être demandée au bureau d'études. A réception, le SPANC réalisera une nouvelle instruction du dossier selon les tarifs en vigueur.

Phase 2 : Contrôle de réalisation des travaux

► **Le propriétaire** transmet au SPANC de Mauges Communauté le formulaire « Demande de contrôle de bonne exécution des travaux ». Le SPANC fixe le rendez-vous qui doit avoir lieu sous maximum 5 jours, déduits des samedis, dimanches et jours fériés.

► La vérification avant remblaiement est effectuée. Dans le cas d'un remblaiement avant le contrôle du SPANC, l'installation sera classée « non conforme ».

► A l'issue de cette vérification, dans un délai maximum de 10 jours, si l'avis est favorable, **le SPANC de Mauges Communauté envoie un avis au propriétaire.** Dans le cas d'un avis défavorable, le SPANC en informera le propriétaire.

Coût des contrôles pour le propriétaire (Tarifs applicables au 01/01/2025)

► La facture sera émise par **le SPANC de Mauges Communauté (réception par le propriétaire d'un titre exécutoire transmis par le Trésor Public)**.

► Coût des contrôles (tarif en vigueur au 01.01.2025) :

- **Coût du contrôle de conception (contrôle du dossier) : 110.00 € TTC**
Coût si nécessaire pour une contre-étude : 80.00 € TTC
- **Coût du contrôle de réalisation (contrôle de l'installation) : 177.00 € TTC**
Coût si nécessaire pour visite supplémentaire : 133.00 € TTC



N° DOSSIER :

MAUGES COMMUNAUTÉ

DEMANDE DE DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(À adresser par mail à spanc@maugescommunaute.fr ou par courrier à :
Mauges Communauté – Service SPANC – 1 Rue Robert Schuman – BEAUPREAU – 49600
BEAUPREAU-EN-MAUGES)

Date de dépôt :

A horizontal line with seven vertical tick marks, evenly spaced, representing a scale or a timeline.

1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom (ou raison sociale) du propriétaire de l'immeuble

Adresse du demandeur (n°, rue ou lieu-dit)

Code postal : **Commune :**

Téléphone du domicile

Téléphone portable

Adresse courriel

2 - TERRAIN

Adresse du lieu de réalisation du dispositif :

Code postal : **Commune :**

Références cadastrales :

N° du permis de construire ou de la déclaration de travaux (s'il y a lieu) :

4 9 | | | | | | | | | |

3 - CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

Habitation : Neuve Transformation Agrandissement Mise en conformité

Type de résidence : Principale Secondaire Autre

Nombre de personnes pouvant vivre dans l'immeuble :

Nombre de pièces principales (code construction) : 1 2 3 4 5 6 7 Autre:

Mode d'alimentation en eau : raccordé au réseau public oui non
desservi par le réseau public oui non

4 – CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Nature du sol.....	perméabilité > à 10mm/h <input type="checkbox"/>	perméabilité < à 10mm/h <input type="checkbox"/>
Terrain inondable	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Nappe d'eau présente à moins d'1 mètre du fond de fouille projeté	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Pente générale du terrain	< à 5% <input type="checkbox"/>	5 à 10 % <input type="checkbox"/>
Présence d'un puits ou forage sur ou à proximité de la propriété étudiée	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Distance du puits vis-à-vis de l'installation projetée	> à 35 m <input type="checkbox"/>	< à 35 m <input type="checkbox"/>
Puits utilisés pour la consommation humaine	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Puits déclaré(s) en Mairie (décret 2008-652)	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

5 - CARACTERISTIQUES DES INSTALLATIONS PROJETEES

<input type="checkbox"/> Bac Dégraisseur	Capacité	litres
<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux	Volume :	m ³
<input type="checkbox"/> Epandage	<input type="checkbox"/> Tranchées	Longueur :m
	<input type="checkbox"/> Lit	Nombre de tranchées :
		Surface : m ²
<input type="checkbox"/> Filtre à sable	Drainé <input type="checkbox"/>	Non drainé <input type="checkbox"/>
	Longueur :m	Largeur :m
<input type="checkbox"/> Tertre	Surface à la base m ²	Hauteur :m.
		Surface au sommet..... m ²
<input type="checkbox"/> Filière agréée	Nom :	N° agrément Capacité : EH.
<input type="checkbox"/> Relevage	Avant traitement <input type="checkbox"/>	Après traitement <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Rejet après traitement vers le milieu superficiel (exutoire)	Privé <input type="checkbox"/>	Communal <input type="checkbox"/>
		Départemental (1) <input type="checkbox"/>

Le cadre 7 sera à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire
 (1) Autorisation à solliciter à l'Agence technique départementale du Département

6 – MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'étude)

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Réalisateur de l'installation (entreprise) :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

7 – AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE DE L’EXUTOIRE (fossé, ruisseau, etc...)
(Si vous n’êtes pas vous-même propriétaire)

Je soussigné
propriétaire de l'exutoire mentionné dans le cadre 5 de la présente étude, autorise le déversement-
après épuration- des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de cette demande
dans l'exutoire dont je suis propriétaire sous réserve de l'approbation de l'étude de filière par le service
public d'assainissement non collectif (SPANC)

Observation(s) éventuelles(s) du propriétaire de l'exutoire :

.....
.....

A , le (signature)

8 – AUTORISATION DE PASSAGE DE CANALISATION D’ASSAINISSEMENT
(Sur un terrain dont vous n’êtes pas le propriétaire)

En terrain privé

Je soussigné
propriétaire du terrain, autorise la réalisation et le passage de canalisation d'assainissement sur le dit
terrain.

La servitude pourra faire l'objet d'un acte notarié à l'issu de l'étude.

Sous voirie communale ou départementale : *dans ce cas, une demande de permission de voirie
doit être adressée par le pétitionnaire à la Mairie ou à l'Agence technique départementale. La réponse
sera jointe au dossier.*

A , le Signature :

9 – ATTESTATION DE NON UTILISATION DU PUITS
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE.
(à remplir par le propriétaire du puits)

Je soussigné (NOM et Prénom)
propriétaire du puits mentionné dans le cadre 4 de la présente étude, certifie que le dit puits n'est pas
utilisé pour la consommation humaine.

A , le
Signature :

10 – OBSERVATIONS PREALABLES DU MAIRE
(Sur l’aptitude du sol à l’infiltration, présence de nappe, de puits, problèmes sanitaires, etc....)

La demande de visite de contrôle sera adressée avant remblaiement au Service Public d'Assainissement
Non Collectif de Mauges Communauté par mail à **spanc@maugescommunauté.fr** ou par téléphone au
02.41.46.49.27

La visite des installations sera effectuée par un technicien mandaté pour le compte de Mauges
Communauté.

A , le
Signature :

11 – PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un rapport justifiant l'adéquation de la filière proposée aux caractéristiques de la propriété et aux besoins (caractéristiques du sol, environnement, occupation...).
- Les documents cartographiques suivants :
 - Plan de situation sur carte IGN au 1/25 000ème (taille minimum de 20 cm x 15 cm)
 - Plan détaillé de la zone étudiée à l'échelle cadastrale comprise entre 1/1000 et 1/2500.
 - Plan d'implantation de l'habitation et des ouvrages d'assainissement (à l'échelle) au 1/500ème, ainsi que la localisation des sondages et du test de perméabilité
 - Profil en long de l'installation sans échelle mais avec côtes fil d'eau, côtes terrain naturel, côtes projet fini et linéaire
- La documentation technique correspondant au type de système d'assainissement proposé

12 – ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- À informer le bureau d'étude et le SPANC de toute modification de son projet et à en supporter les éventuels frais d'instruction du dossier par le service ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC ;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

A, le

Signature :